

Arrêté portant composition de commission d'examen des candidatures

Arrêté de nomination de la commission d'examen des candidatures du titre d'Ingénieur Génie Industriel 4.0 statut étudiant ou par apprentissage

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud,

Arrêté du 07 décembre 2021 fixant la liste des écoles habilitées à la délivrance d'un titre d'Ingénieur diplômé;
Vu l'article L642-1 à L642-12 du code de l'éducation ;
Vu l'article D642-1 à D642-13 du code de l'éducation.

Arrêté

Article 1. La commission d'examen des candidatures du titre d'Ingénieur Génie Industriel 4.0 statut étudiant ou par apprentissage est constituée de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 pour le recrutement 2026/2027 :

3 ^{ème} année GIE et GIA	Alexandru OLTEANU, Président de jury
	Perrine LE MEUR
	Laurent KERAVEC
	Nathalie JULIEN
	Fanny GUENNOG
	Clément GUERIN
	lehand EVENO
	Claire THOMAS
	Ebtissem SASSI
	Philippe RAUFFET
	Mélanie RONDEAU
	Abdelkader MECHAACHA
	Céline TEYSSIER



4ème année GIE	Alexandru OLTEANU, Président de jury
	Perrine LE MEUR
	Laurent KERAVEC
	Nathalie JULIEN
	Fanny GUENNOC
	Clément GUERIN
	lehann EVENO
	Claire THOMAS
	Ebtissem SASSI
	Philippe RAUFFET
	Mélanie RONDEAU
	Abdelkader MECHAACHA
	Céline TEYSSIER

Article 2. Le Directeur de l'ENSIBS est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le Président du jury organise les convocations et délibérations du jury.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Lorient/Vannes le 19/01/2026

Le Directeur de l'ENSIBS

Jean LABOURDETTE

Directeur
Jean
LABOURDETTE
ENSIBS



Arrêté n°2025-002-ENSIBS

Arrêté portant composition de commission d'examen des candidatures

Arrêté de nomination de la commission d'examen des candidatures du titre d'Ingénieur Génie Civil 4.0 par apprentissage

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud,

Arrêté du 07 décembre 2021 fixant la liste des écoles habilitées à la délivrance d'un titre d'Ingénieur diplômé;
Vu l'article L642-1 à L642-12 du code de l'éducation ;
Vu l'article D642-1 à D642-13 du code de l'éducation.

Arrêté

Article 1. La commission d'examen des candidatures du titre d'Ingénieur Génie Civil 4.0 par apprentissage est constituée de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 pour le recrutement 2026/2027 :

3 ^{ème} année	Arnaud PERROT, Président de jury
	Ronan LE GALLAIS
	Simon GUILHÉNEUF
	Etienne MONFORT
	Lemya HANIFI HACHEMI AMAR
	Jérôme LEMAIRE
	Danielle JIGGENS
	Virginie BERTHELEM
	Maxime DELGADO
	Youssef WARDEH
	Nihel KETATA
	Mamadou BARRY
	Herbert Troye OWENS
	Stéphanie ROBERT



4 ^{ème} année	Arnaud PERROT, Président de jury
	Ronan LE GALLAIS
	Simon GUILHÉNEUF
	Etienne MONFORT
	Lemya HANIFI HACHEMI AMAR
	Jérôme LEMAIRE
	Danielle JIGGENS
	Virginie BERTHELEM
	Maxime DELGADO
	Youssef WARDEH
	Nihel KETATA
	Mamadou BARRY
	Herbert Troye OWENS
	Stéphanie ROBERT

Article 2. Le Directeur de l'ENSIBS est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le Président du jury organise les convocations et délibérations du jury.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Lorient/Vannes le 19/01/2026

Le Directeur de l'ENSIBS

Jean LABOURDETTE

Directeur
Jean
LABOURDETTE
ENSIBS



Arrêté portant composition de commission d'examen des candidatures

Arrêté de nomination de la commission d'examen des candidatures du titre d'Ingénieur Mécatronique statut étudiant ou par apprentissage

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud,

Arrêté du 07 décembre 2021 fixant la liste des écoles habilitées à la délivrance d'un titre d'Ingénieur diplômé;
Vu l'article L642-1 à L642-12 du code de l'éducation ;
Vu l'article D642-1 à D642-13 du code de l'éducation.

Arrêté

Article 1. La commission d'examen des candidatures du titre d'Ingénieur Mécatronique statut étudiant ou par apprentissage est constituée de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 pour le recrutement 2026/2027 :

3 ^{ème} année	Farida SAID, Président de jury
	Hervé LAURENT
	Stéphane BOCHARD
	Lionel PEDRONO
	Éric SENN
	Nicolas DECULTOT
	Adel BAGANNE
	Constant RAMARD
	Renan LEVAILLANT
	Mohamed ABID
	Fabrice GARCIA
	Fayçal HAMIDI
	Mohamed AZNI
	Florent FRIZON DE LAMOTTE



Article 2. Le Directeur de l'ENSIBS est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le Président du jury organise les convocations et délibérations du jury.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Lorient/Vannes le 19/01/2026

Le Directeur de l'ENSIBS

Jean LABOURDETTE

Directeur
Jean
LABOURDETTE
ENSIBS



Arrêté n°2025-004-ENSIBS

Arrêté portant composition de commission d'examen des candidatures

Arrêté de nomination de la commission d'examen des candidatures du titre d'Ingénieur Génie Energétique et Génie Electrique par apprentissage

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud,

Arrêté du 07 décembre 2021 fixant la liste des écoles habilitées à la délivrance d'un titre d'Ingénieur diplômé;
Vu l'article L642-1 à L642-12 du code de l'éducation ;
Vu l'article D642-1 à D642-13 du code de l'éducation.

Arrêté

Article 1. La commission d'examen des candidatures du titre d'Ingénieur Génie Energétique et Génie Electrique par apprentissage est constituée de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 pour le recrutement 2026/2027 :

3 ^{ème} année	Elena LEROUX, Président de jury
	Agnès JUMBOU
	Mélanie RONDEAU
	Virginie BOY
	Thomas LENDORMI
	Ghinwa OUAIDAT
	Stevens ORANDROU
	Claire GESCHIECK



4 ^{ème} année	Elena LEROUX, Président de jury
	Agnès JUMBOU
	Mélanie RONDEAU
	Virginie BOY
	Thomas LENDORMI
	Ghinwa OUAIDAT
	Stevens ORANDROU
	Claire GESCHIECK

Article 2. Le Directeur de l'ENSIBS est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le Président du jury organise les convocations et délibérations du jury.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Lorient/Vannes le 19/01/2026

Le Directeur de l'ENSIBS

Jean LABOURDETTE

Directeur
Jean
LABOURDETTE
ENSIBS



Arrêté n°2025-005-ENSIBS

Arrêté portant composition de commission d'examen des candidatures

Arrêté de nomination de la commission d'examen des candidatures du titre d'Ingénieur Informatique et Cybersécurité par apprentissage

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud,

Arrêté du 07 décembre 2021 fixant la liste des écoles habilitées à la délivrance d'un titre d'Ingénieur diplômé;
Vu l'article L642-1 à L642-12 du code de l'éducation ;
Vu l'article D642-1 à D642-13 du code de l'éducation.

Arrêté

Article 1. La commission d'examen des candidatures du titre d'Ingénieur Informatique et Cybersécurité par apprentissage et du titre d'Ingénieur Informatique et Cybersécurité par apprentissage est constituée de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 pour le recrutement 2026/2027 :

3 ^{ème} année	Salah SADOU, Président de jury
	Loïc LOUËR
	Pierre-François MARTEAU
	Elena LEROUX
	Pascale LAUNAY
	Philippe CHARTON
	Zainab KHAILLOUF
	Pauline LE DREFF
	Benjamin RONAYNE
	Denis BONNET
	Selena LAMARI
	Lamine KERDOUDI
	Mawloud OMAR
	Sébastien GUILLET
	Jamal EL HACHEM
	Julien BREYAUULT
	Elia PRIVAT
	Aurèlie JAMMET
	Nicolas GARNIER
	Jean-Claude VEILLON
	Abdellah AKILAL
	Vianney LAPÔTRE
	Alexandre KAIROUANNAIS
	Bournane ABBACHE
	Sofia ZEBBOUDJ
	Moussa Moindze SOIDRIDINE



Article 2. Le Directeur de l'ENSIBS est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le Président du jury organise les convocations et délibérations du jury.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Lorient/Vannes le 19/01/2026

Le Directeur de l'ENSIBS

Jean LABOURDETTE

Directeur
Jean
LABOURDETTE
ENSIBS

